

Editorial

L'OFIP a réalisé avec le concours financier du Conseil Régional une enquête sur le devenir des diplômés sortis des deuxième et troisième cycles de l'USTL en 1990 dont les résultats ont été publiés en décembre 1994.

Le changement survenu depuis trois ans en matière d'embauche des diplômés de l'enseignement supérieur oblige certes à lire ces résultats en tenant compte du contexte de l'interrogation. Il ne diminue pas cependant l'intérêt des données présentées. Les comparaisons effectuées permettent en effet de mieux comprendre l'évolution de l'insertion professionnelle de nos diplômés.

Après cette enquête sur le devenir de l'ensemble des diplômés sortis de l'USTL en 1990, l'OFIP a mené une enquête plus spécifique sur le devenir des diplômés DEA et DESS en 1992 et 1993 dont les résultats seront publiés avant décembre 1995. Je ne peux qu'encourager la poursuite des efforts engagés par l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle pour fournir à l'USTL des indicateurs sur le devenir de ses étudiants, tant pour nous aider à faire évoluer nos formations que pour fournir aux étudiants les informations nécessaires à leurs choix.

Le Président de l'Université
Pierre LOUIS

DEVENIR
DES DIPLÔMÉS
2^e ET 3^e CYCLES
DE
L'USTL

Bref sur l'enquête ...

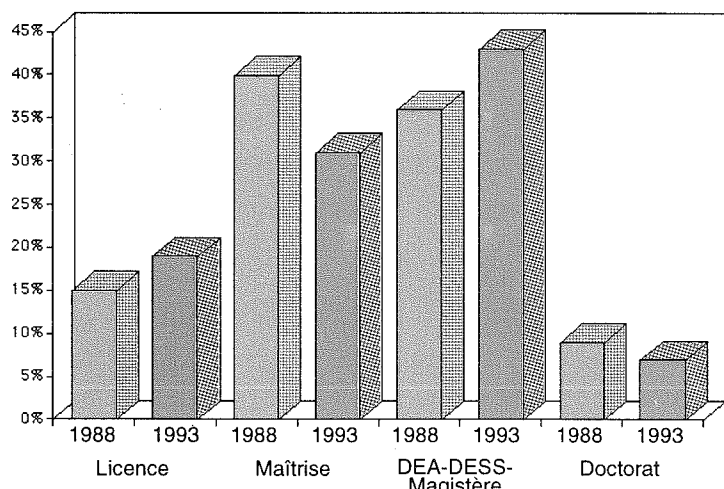
L'étude présente le devenir de 1216 diplômés de niveau Bac+3 à Bac+8 de nationalité française sortis en 1990 de l'USTL et interrogés en mars 1993.

Le taux de réponse a été de 55%. L'exploitation des questionnaires a donné lieu à la rédaction d'un répertoire d'emplois et d'un rapport portant sur le devenir des diplômés où les caractéristiques socio-démographiques, le parcours scolaire et l'insertion professionnelle des diplômés ont été analysés. Un document statistique complémentaire incluant le devenir de 292 diplômés des écoles d'ingénieurs de l'USTL a également été élaboré.

Les données pondérées de l'enquête ont été comparées à celles de l'enquête menée en 1988 auprès des diplômés de niveau Bac+3 à Bac+8 de l'USTL de 1985. Seule une partie de cette comparaison sera présentée ici.

Francis GUGENHEIM

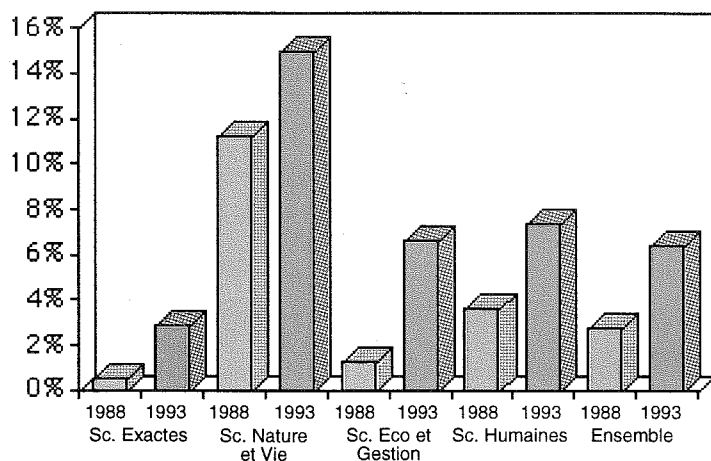
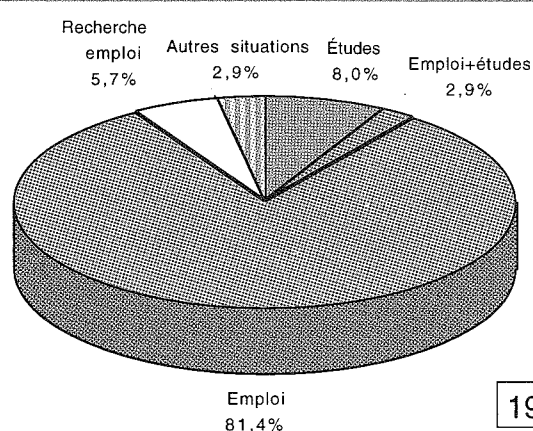
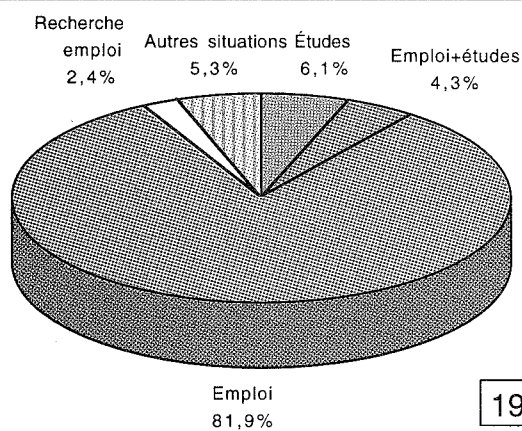
DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU PAR LES DIPLÔMÉS SORTIS DE L'USTL



Entre l'enquête de mars 1988 et celle de mars 1993, on constate que les répartitions par niveau de diplôme obtenu se sont modifiées de façon assez sensible. En effet, on observe une augmentation des proportions de diplômés de niveau Bac+3 (+4%) et de diplômés de niveau Bac+5 (+7%) au détriment de celles des diplômés de niveau Bac+4 (-9%) et Bac+8 (-2%).

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

Entre l'enquête de mars 1988 et celle de mars 1993, la proportion de diplômés "en emploi" est restée stable, mais on constate une augmentation de la proportion des diplômés "en études" et surtout celle des diplômés "en recherche d'emploi" au détriment des situations intermédiaires (études+emploi, service national).

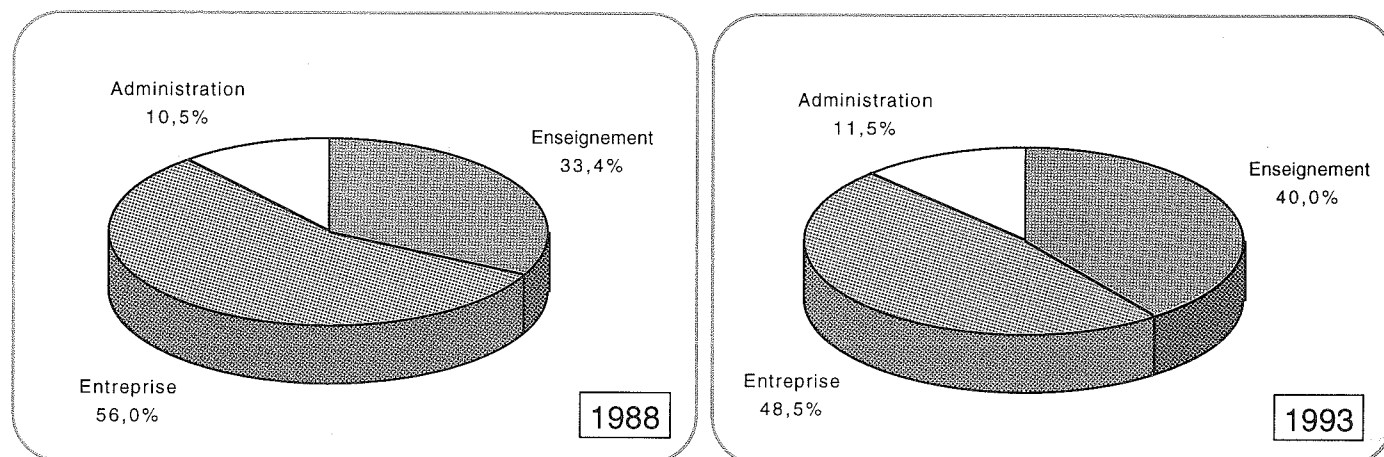


Le taux de chômage* reste faible pour les diplômés de Sciences Exactes mais devient plus significatif pour les diplômés des autres filières, particulièrement pour ceux de Sciences de la Nature et de la Vie, diplômés de l'USTL les plus touchés par le chômage.

* *Diplômés en recherche d'emploi / diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi.*

SECTEUR D'ACTIVITÉ REGROUPÉ DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Entre mars 1988 et mars 1993, la proportion des emplois en entreprise a diminué de 8% au profit des emplois de l'enseignement et de la recherche dont la part a augmenté de 7%.



CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Entre mars 1988 et mars 1993, la proportion des diplômés ayant un emploi classé par l'INSEE dans les professions supérieures passe de 67% à 78%, mais cette progression s'effectue presque exclusivement au bénéfice des emplois de professeurs (+10%). En contrepartie, on note une baisse des emplois de la catégorie "professions intermédiaires" (-11%), notamment ceux de maîtres auxiliaires, instituteurs (-6%).

Cette progression des emplois de professeurs s'est effectuée pour l'essentiel parmi les diplômés de Sciences Exactes et de Sciences de la Nature et de la Vie. On constate par contre que pour les diplômés des autres filières, les catégories d'emplois les plus en progression sont respectivement celles de cadres de la fonction publique parmi les diplômés de Sciences Économiques et de Gestion et celles de cadres des entreprises parmi les diplômés de Sciences Humaines. On notera que pour les diplômés de Sciences Humaines il y a eu à la fois une évolution des emplois des diplômés des formations fondamentales et une augmentation des flux de sortie des diplômés issus des formations professionnalisées.

Filière	Sc. Exactes		Sc. Nature et Vie		Sc. Eco et Gestion		Sc. Humaines		Ensemble	
	1988	1993	1988	1993	1988	1993	1988	1993	1988	1993
PCS										
Ingénieurs, Cadres d'entreprise	47,8	45,6	27,0	23,9	44,5	39,0	14,8	37,8	41,0	39,8
Professeurs, Chercheurs	28,5	42,6	27,0	44,1	6,1	9,3	17,2	18,2	21,0	31,5
Cadres Fonction Publique	7,4	3,7	-	-	3,6	13,7	15,4	11,6	5,4	6,6
Prof. intermédiaires d'entreprise	5,7	3,3	13,5	11,4	18,3	24,4	7,7	6,4	11,9	10,0
Prof. intermédiaires administration/santé/secteur social	2,0	0,5	4,0	1,1	4,8	2,8	15,6	0,8	4,0	1,2
Maîtres auxiliaires, Instituteurs	7,1	3,3	27,5	18,4	19,2	6,9	27,0	18,8	15,1	8,9
Employés	1,5	-	1,0	1,1	3,5	3,9	2,3	6,4	1,6	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	350	462	129	163	189	241	73	149	741	1015

ZONE D'ORIGINE ET ZONE D'EMPLOI EN MARS 1988 ET MARS 1993

Les diplômés sortis de l'USTL en 1990 en emploi en mars 1993 travaillent un peu plus dans la région Nord/Pas-de-Calais en mars 1993 que ceux de 1985 en emploi en mars 1988 (+5%) mais ils en sont aussi plus souvent originaires (+7%). L'écart entre zone d'origine et zone d'emploi augmente de 3% et la proportion des diplômés de l'USTL, originaires du Nord/Pas-de-Calais reste très supérieure à celle des diplômés qui y trouvent un emploi (+19% en 1990).

Un plus grand nombre de diplômés travaille dans le département du Nord hors métropole (+4% entre 1985 et 1990) et dans le département du Pas-de-Calais (+6%), et ce au détriment de la métropole lilloise (-6%) et des autres régions (-4%). La métropole lilloise reste toutefois le lieu de travail de près de la moitié des diplômés de l'USTL en emploi dans la région Nord/Pas-de-Calais.

Zones géographiques	enquête 1988		enquête 1993	
	Zone d'origine	Zone d'emploi	Zone d'origine	Zone d'emploi
Métropole lilloise	27,6	33,8	22,0	28,3
Nord (hors Métropole)	23,2	11,9	26,4	15,9
Pas de Calais	23,1	11,7	32,8	17,7
Sous total Nord/ Pas de Calais	73,9	57,4	81,2	61,9
Région parisienne	4,6	21,4	1,7	16,6
Autres régions et Étranger	21,5	21,2	17,1	21,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	715	715	1015	1015

CONCLUSION

La comparaison à cinq ans d'intervalle du devenir des diplômés sortis de l'USTL montre le lien entre conjoncture et niveau d'études atteint. À la fin des années 1980 les étudiants désirant avoir un emploi en entreprise ont privilégié le niveau Bac+5. À la même période l'augmentation du nombre de postes de professeurs de l'enseignement secondaire a incité une partie des étudiants à préparer un concours dès l'obtention de la licence. L'étude comparative fait également apparaître que la montée du chômage n'a pas eu pour effet une déqualification des emplois exercés par les diplômés de l'USTL.

RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE

GUGENHEIM F., PÉRINO L., VERCRUYSSSE I., *Devenir des diplômés sortis de l'USTL en 1990. Diplômés de niveau Bac+3 à Bac+8*. Enquête de mars 1993, OFIP-USTL, Conseil Régional Nord/Pas-de-Calais, Villeneuve d'Ascq, décembre 1994, 142 pages.



OFIP

UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE
OBSERVATOIRE DES FORMATIONS ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
Bâtiment A3 - 59655 Villeneuve d'Ascq cédex
Téléphone : 20 43 69 60 - Télécopie : 20 43 49 95